

Un continent, de nombreuses solutions

En Afrique, les bailleurs de fonds ont besoin de solutions sur mesure

Moins d'un Africain sur cinq, en moyenne, a accès aux services financiers. La solution à ce problème n'est pas évidente. L'Afrique subsaharienne abrite un large éventail d'environnements sociaux, économiques et politiques, ce qui impose aux bailleurs de fonds de faire preuve tout à la fois de flexibilité et de diversité. En développant un travail stratégique avec les pouvoirs publics et le secteur privé, les bailleurs de fonds peuvent contribuer à répondre à la demande énorme relative à l'élargissement de l'accès aux services financiers.

Afin de mieux comprendre leurs activités actuelles en Afrique, le CGAP a passé en revue 16 agences de développement l'année dernière. Cette étude régionale comporte tous les programmes orientés sur l'accès aux services financiers : les programmes traitant de politique et de réglementation financières ; les programmes travaillant à l'amélioration de l'infrastructure du secteur financier et les programmes qui fournissent aux institutions de microfinance une assistance dans les domaines du financement, de la formation ou de l'aide technique.

Élargir l'accès aux services financiers

Les résultats montrent que les agences de développement répondent en premier lieu aux questions relatives à l'accès aux services financiers sur le terrain, en fournissant principalement des subventions et des prêts aux institutions de microfinance, aux banques commerciales et autres organismes de type mutualiste ou coopératif. Plus de 60 pour cent du financement relatif à l'accès aux services financiers est consacré à des apports en capital, à la prestation d'assistance technique et de formation, l'objectif étant d'aider les établissements de détail à renforcer leurs capacités à offrir l'accès aux services financiers au plus grand nombre de clients.

24 pour cent de ces financements est dirigé vers l'infrastructure financière et, tout particulièrement, vers la transparence et la fiabilité des états financiers. Les aménagements consacrés à l'infrastructure financière permettent aux institutions de détail d'améliorer leur efficacité et leur potentiel de croissance. Les principales initiatives comprennent le développement des systèmes de paiement, le perfectionnement des pratiques comptables et d'audit et la consolidation des associations professionnelles régionales et nationales.

Selon l'analyse de l'utilisation des concours financiers fournis, les 13 pour cent restants visent à améliorer l'environnement politique — notamment en matière de réforme législative et réglementaire — la supervision des

institutions financières et le climat des affaires. Le rapport *Doing Business* publié en 2006 par la Banque mondiale, conclut que 9 sur 10 des régions les moins propices aux activités commerciales sont situées en Afrique subsaharienne.

Et pourtant l'argent ne manque pas

L'enquête régionale a relevé que plus de 2,5 milliards de dollars — soit le tiers de l'aide consacrée dans le monde à l'amélioration de l'accès aux services financiers — sont affectés à l'Afrique subsaharienne. Bien que les bailleurs de fonds soient présents dans chacun des 47 pays qui composent la région subsaharienne, on observe un déséquilibre notable entre les pays bénéficiaires. Les six pays les plus favorisés — le Ghana, le Kenya, Madagascar, la Tanzanie, le Mali et l'Ouganda — reçoivent plus de 40 pour cent du montant total des fonds distribués dans l'ensemble de la région. En revanche, les 20 pays recevant le moins de financement se partagent moins de deux pour cent des capitaux dirigés vers la région.



Les résultats varient considérablement selon les pays : on observe la plus forte concentration de financement en Afrique de l'Est, où, en moyenne, chaque pays a droit à plus de 75 millions de dollars. En revanche, les pays d'Afrique Centrale doivent se contenter en moyenne de 16,5 millions de dollars par pays.

Le montant des capitaux octroyés à l'Afrique subsaharienne est en hausse, tout comme le degré de coordination assuré par les bailleurs de fonds. Dans plusieurs pays, tels l'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya, le Sénégal, le Mali, la République démocratique du Congo et Madagascar, les bailleurs de fonds

ont entrepris activement d'échanger des informations et, de plus en plus souvent, de pratiquer le cofinancement des programmes.

Les bailleurs de fonds sont clairement engagés en faveur de l'élargissement de l'accès aux services financiers en Afrique, comme le révèlent le volume de financement et le nombre de programmes concernés. Les bailleurs de fonds qui atteignent le mieux leurs objectifs sont ceux qui délimitent le périmètre de leur activité en fonction de leurs avantages comparatifs, font appel à un personnel technique compétent et coordonnent leur action avec celle d'autres intervenants. Le défi de l'amélioration de l'efficacité de l'aide demeure à l'ordre du jour pour pouvoir mettre en place des systèmes financiers durables pour les populations à faible revenu.

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

- 2 Les systèmes de paiement en Afrique
- 3 Actualités et événements
- 4 La microfinance en milieu rural

Ce numéro de Portfolio dresse un panorama de la microfinance en Afrique subsaharienne. Concerné aussi bien par le financement des donateurs que par les systèmes de paiement ou le développement de la microfinance en milieu rural, le CGAP collabore avec une gamme étendue d'intervenants pour mieux comprendre — et surmonter — les obstacles qui freinent l'expansion des services financiers sur le continent africain. Pour plus d'information sur l'action du CGAP en Afrique, visitez le site www.cgap.org.

NOUVEAUX DÉFIS ET INNOVATIONS

Les systèmes de paiement en Afrique

L'infrastructure financière se compose de l'ensemble des systèmes juridiques, réglementaires, comptables, de notation du risque et de paiement qui contribuent au fonctionnement efficace des marchés financiers et de l'intermédiation financière. Le CGAP vient de réaliser une étude documentaire pour évaluer le statut actuel de l'infrastructure des marchés financiers en Afrique subsaharienne et le degré avec lequel les IMF africaines accèdent à cette infrastructure. L'enquête a porté sur les systèmes de paiement, les centrales de risque, ainsi que sur les normes et les codes comptables.

Les banques commerciales s'intéressent de plus en plus au segment de la clientèle à faible revenu. Les technologies telles que la téléphonie mobile et les cartes à puce leur permettent d'envisager de relier la clientèle rurale aux systèmes formels de paiement dans leur pays : la microfinance est en train de devenir une partie intégrante du système financier traditionnel. Il n'en reste pas moins que, dans un grand nombre de pays en développement, les systèmes de paiement formels se caractérisent par leur inefficacité ou même par leur manque de fiabilité.

Au final, l'Afrique subsaharienne possède les systèmes de paiement et de règlement les moins élaborés de la planète. Dans beaucoup de ces économies, les transactions en espèces prédominent et, dans les pays où perdurent les procédures manuelles pour le traitement des chèques et la compensation, un virement interbancaire de routine peut prendre jusqu'à 45 jours, ce qui se traduit par un délai encore plus long pour le client. L'automatisation s'accompagne de sécurité et de rapidité et d'une réduction du coût des services de paiement pour les clients. Elle modernise en outre le fonctionnement des économies de marché en facilitant la fluidité de circulation des capitaux, ce qui augmente l'efficacité de la politique monétaire et la stabilité des devises et des marchés.

La modernisation des systèmes de paiement africains est donc une tendance favorable. Depuis trois ans, au moins 25 pays africains ont entrepris ou complété l'automatisation de leurs systèmes de paiement et de règlement. La norme mondiale applicable aux paiements de gros montant, les systèmes financiers de règlement de gros en temps réel (*Real Time Gross Settlement*) commencent à s'implanter dans quelques pays.

L'accès aux services financiers

Toutefois, la microfinance peine à se doter de ces avantages. Pour des raisons de sécurité, seules les institutions financières bien établies devraient avoir accès aux systèmes interbancaires de compensation. Les systèmes de compensation interbancaires refusent en général d'admettre les institutions financières non bancaires (même s'il s'agit d'établissements viables et solides) car les banques désirent faire obstacle à la concurrence. Les IMF qui se transforment en établissements bancaires agréés en comptant obtenir automatiquement accès aux systèmes nationaux de paiement réalisent qu'elles ont fort à faire pour obtenir gain de cause. Il est fréquent que les systèmes de compensation interbancaires

appartiennent au secteur bancaire et fassent l'objet d'une gestion exclusive de sa part. Une IMF dépourvue de l'accès aux chambres de compensation est dans l'incapacité d'offrir des comptes chèques voire des comptes courants, sauf à recourir aux prestations d'autres banques, ce qui, même lorsque cela est possible, s'avère coûteux.

Des modifications imminentes

Les choses sont néanmoins susceptibles d'évoluer prochainement. Dans certains pays africains, les banques centrales sont à l'origine d'initiatives ayant pour but d'offrir aux établissements non bancaires l'accès aux systèmes nationaux de paiement. La Banque centrale sud-africaine a ainsi créé à l'intention des IMF et des établissements non bancaires, ADOSS, une plateforme de système de paiement encadrée par le système national de paiement. Le système national de paiement du Malawi, MALSWITCH, qui comporte une fonctionnalité de paiement par cartes, est accessible directement par toutes les institutions financières.

En outre, les innovations technologiques ont commencé à ouvrir la voie aux IMF qui désirent obtenir l'accès aux systèmes de paiement à grande échelle. On observe d'autre part une augmentation des conventions avec les émetteurs de cartes pré-payées et la mise en place de plateformes mutualisées entre les IMF et d'autres petites banques. Les capacités de traitement des transactions en différé, ainsi que l'émergence des services bancaires utilisant la téléphonie mobile sont des solutions commodes pour les clients et offrent la possibilité de pénétrer des régions enclavées.



Un système financier viable pour les pauvres requiert la mise en place de mécanismes permettant de traiter de petites transactions à un coût modéré et d'échanger des données transactionnelles et institutionnelles à la fois fiables et comparables. Les institutions de microfinance, les autorités de réglementation, les auditeurs, les investisseurs nationaux et internationaux et, bien entendu, les clients pauvres eux-mêmes utilisent ces informations pour prendre des décisions.

ACTUALITÉS ET EVENEMENTS

Les leaders de l'aide au développement appellent à l'amélioration de l'aide au développement et de l'accès aux services financiers

Dans un contexte de surenchère de dons publics et privés annoncés récemment dans le domaine du développement, la réunion à laquelle ont pris part, le 20 octobre 2006 à Paris, les dirigeants des principales agences de financement bilatérales et multilatérales actives dans le monde, ainsi que des investisseurs et des fondations privées œuvrant pour l'aide au développement, n'avait pas pour but de promettre de nouveaux fonds mais d'en revendiquer une *meilleure utilisation*. Le CGAP avait organisé cette réunion dans le cadre de son initiative pour l'efficacité de l'aide.

« Face à l'augmentation croissante des flux de capitaux publics et privés destinés à l'aide au développement, il incombe aux bailleurs de fonds de contrôler la validité de la conception, de l'exécution et de l'évaluation de nos investissements », a expliqué Jean-Michel Severino, Directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD) et co-président de la réunion.

Kemal Derviş, Directeur du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et co-président de la réunion a confirmé qu'il « s'agit d'une période décisive pour l'évolution de la microfinance. Un grand nombre de nouveaux produits et services sont en cours de développement et il existe une quantité importante de capitaux et d'expertise dans le secteur privé. Le principal obstacle pour tous les acteurs de la microfinance consistera à tirer parti de ces nouvelles ressources et à sensibiliser le public au sujet de l'industrie. »

Aux côtés de M. Derviş et de M. Severino, 28 autres dirigeants d'agences de développement ont pris part à une série de débats dont le point culminant a été l'adoption d'un *Accord pour une aide plus efficace permettant d'élargir l'accès à la finance*. Par cet accord, les signataires s'engagent à renforcer la coordination de leurs activités, à comparer leurs résultats à l'aune d'un indice de référence mesurant la 'qualité de l'aide au développement' et à appliquer les 'bonnes pratiques' à la gestion de leurs programmes de finance.

Selon Jean-Michel Severino, le choix de la microfinance pour cet exercice était délibéré. « L'accès aux services financiers — prêts à faible montant, produits d'épargne et services de transfert d'argent — permet aux pauvres d'agir eux-mêmes pour émerger de la pauvreté. Les leçons apprises de cette initiative concrète seront tout aussi applicables aux autres domaines de développement. » L'agence que dirige Jean-Michel Severino est l'un des 33 que regroupe le CGAP. Les membres du CGAP fournissent la quasi-totalité des fonds publics consacrés aux programmes de microfinance à travers le monde, et ils comprennent également quelques uns des plus importants bailleurs de fonds privés pour la microfinance.

Pour Elizabeth Littlefield, présidente-directrice générale du CGAP, « Une grande partie des fonds publics consacrés à la microfinance sont mal utilisés ou font double emploi. Devant l'afflux de nouveaux capitaux consacrés à la microfinance, il est urgent que nous nous attachions à dépenser l'intégralité de ces fonds plus efficacement. La qualité d'un programme d'appui est au moins aussi importante que le montant des fonds qui lui sont consacrés. C'est l'essence de l'Accord conclu aujourd'hui. »

Près de deux milliards et demi de pauvres à travers le monde sont privés de l'accès aux services financiers, qu'il s'agisse de prêts à des taux d'intérêt d'un niveau acceptable ou de produits d'épargne et de transfert d'argent sans risque. En travaillant à augmenter l'accès aux services financiers, notamment par le biais de programmes de microfinance intelligemment conçus et durables, les bailleurs de fonds peuvent contribuer à libérer la richesse invisible et le dynamisme des pauvres.

On trouvera des informations plus complètes sur la réunion et ses conclusions sur le site www.cgap.org.

Le CGAP présente ses félicitations au Professeur Muhammad Yunus, de la Grameen Bank, à l'occasion du prix Nobel de la Paix 2006

Dans un communiqué célébrant la proclamation du Prix Nobel de la Paix 2006, la présidente-directrice générale du CGAP, Elizabeth Littlefield, a décrit le Professeur Muhammad Yunus comme « l'étincelle à l'origine des réussites extraordinaires de la microfinance depuis 30 ans ». Le Professeur Yunus est l'un des membres fondateurs du CGAP.

« Son charisme personnel et son dévouement sans faille en faveur des pauvres ont permis de faire connaître la microfinance et son succès dans la lutte contre la pauvreté à travers le monde entier » a ajouté Elizabeth Littlefield.

Depuis ses débuts il y a 30 ans, la Grameen Bank a vu son modèle économique — le prêt à des groupes de personnes pauvres sans recourir à des formes traditionnelles de garantie — être adapté et perfectionné dans toutes les régions du globe. Des institutions de microfinance, de tous les modèles, de toutes les tailles et de toutes les formes institutionnelles, parviennent désormais à fournir des services financiers élémentaires à des dizaines de millions de clients à faible revenu. De plus en plus souvent, ces services ne se limitent plus à l'offre de crédit mais comprennent également des services de dépôt et de transfert de fonds.

« Nous voulons que le secteur financier traditionnel prenne conscience de ce que le Professeur Yunus a démontré au monde entier il y a trente ans, à savoir que les pauvres sont tout aussi fiables que les plus riches en termes de remboursement de prêts, d'épargne et d'utilisation des services élémentaires tels que les transferts d'argent », a ajouté Elizabeth Littlefield.

Le CGAP proclame les résultats du Concours de Photographie du CGAP sur la microfinance

Le CGAP a proclamé les noms des lauréats de son premier Concours annuel de photographie sur la microfinance.

Plus de 600 images envoyées par des photographes amateurs et professionnels, provenant de 26 pays ont capturé la diversité, le dynamisme et l'impact de la microfinance d'aujourd'hui. Le premier prix a été décerné à Srinivasa Rao Allamsetty (Inde), tandis que Christopher Burns (É.-U.) et Romuald Blaise Gnacadja (Bénin) recevaient respectivement les deuxième et troisième prix. Les juges ont également accordé une mention honorable à dix-sept autres participants.

Les photographies ont été évaluées selon plusieurs critères : originalité, qualité technique, composition, impact général et mérite artistique. Le jury se composait d'Elizabeth Littlefield, présidente du CGAP, Todd James, Directeur graphique du National Geographic Magazine et Bill Parker, propriétaire de la Galerie William W. Parker et photographe professionnel.

Les 20 premières photos sélectionnées seront présentées dans plusieurs publications, affichées en ligne et dans le cadre de présentations multimédia et exposées au siège de la Banque mondiale à Washington, DC. Les photos gagnantes sont affichées en ce moment sur notre site internet www.cgap.org/photocontest.

PLEINS FEUX SUR...

La finance en milieu rural : le défi ultime

Plus de 70 pour cent de la population de l'Afrique subsaharienne vit en milieu rural, c'est-à-dire là où les services financiers sont rares dans le meilleur des cas. Toucher cette clientèle nécessitera de la part des bailleurs de fonds non seulement une volonté affirmée mais une certaine créativité, expliquent les experts Geetha Nagarajan et Richard Roberts.

Pourquoi l'accès aux services financiers en milieu rural est-il important, et quels en sont les obstacles les plus importants ?

Geetha Nagarajan : Le défi de la finance en milieu rural se compose d'un secteur financier inclusif à l'intérieur duquel tous les segments de la population rurale sont desservis grâce à des institutions financières efficaces et intégrées. Les populations desservies peuvent comprendre les personnes exerçant déjà une activité économique et les personnes vulnérables qui peuvent être encouragées à devenir actives économiquement. Mais la réalisation de cet objectif est gênée par l'absence des facteurs appropriés : institutions, produits et services, technologies appropriés et un environnement propice.

Richard Roberts : Les principaux obstacles actuels, sont toujours les mêmes : le coût et le risque. En Ouganda, par exemple, l'immense majorité des petits exploitants agricoles n'ont qu'un accès limité aux services financiers comme à d'autres services (réseau routier ou électrique, etc.) et il est relativement coûteux d'étendre ce type de services dans les régions isolées. Les coûts de transaction ont un impact sur la capacité des institutions financières traditionnelles à assurer ces services dans les régions éloignées.

Est-il réellement possible de pratiquer la finance en milieu rural de façon durable ?

GN : Certainement, à condition d'utiliser une approche, des incitations et des infrastructures appropriées. Une certaine échelle d'opération, ainsi que des politiques de taux d'intérêt appropriés, sont importants. Les organisations de moindre importance, dont l'activité est circonscrite à l'intérieur de régions rurales limitées, à moins qu'il ne s'agisse de régions rurales prospères et bien reliées au reste du territoire, peuvent se trouver dans l'obligation de subventionner une partie de leur activité rurale avec leurs opérations en milieu urbain.

RR : Oui, mais il n'est pas possible d'assurer tous les services financiers, et pas dans tous les cas. Le succès passe peut-être par le développement parallèle des institutions financières et des économies locales au sein desquelles elles opèrent. S'il existe des opportunités économiques, et si les populations locales tirent parti de l'offre de services financiers pour améliorer leurs moyens d'existence, il est alors possible aux institutions financières locales de couvrir leurs coûts.

Qu'en est-il des produits et services ? Quels sont les plus demandés ?

GN : Il existe une forte demande pour les prêts de fonds de roulement et pour les services de petits dépôts. Les prêts à l'habitat, les prêts à moyen terme et les comptes de dépôt souples sont en cours d'introduction dans quelques régions rurales. Ce type de services peut être fourni à des coûts raisonnables si les institutions financières peuvent établir une collaboration avec des institutions spécialisées disposant d'une assise géographique large.

RR : La demande est variée, tout comme le type des institutions et des produits de prêt qui répondent en ce moment à cette demande. On

observe par exemple en Ouganda une forte demande pour les produits d'épargne. D'autres exemples comprennent les banques commerciales qui financent les activités de marketing des associations de paysans et les conventions de crédit-bail conclues entre ces associations et des banques commerciales.

Quels sont les principaux intervenants du secteur financier en milieu rural ?

GN : C'est un secteur encore dominé par les institutions publiques. Néanmoins, de nombreux intervenants sont en train de former des alliances stratégiques pour réaliser rapidement des économies d'échelle. Un grand nombre d'innovations sont lancées par des praticiens, des groupes d'action de la société civile et des prestataires technologiques. Nul ne sait quel impact ces nouveaux programmes auront à long terme sur les populations rurales. Et les donateurs peuvent jouer un rôle essentiel pour tenter de répondre à ce type d'interrogations.

RR : Dans de nombreux cas, les acteurs les plus importants sont les décideurs politiques: ce sont ces représentants des pouvoirs publics qui définissent le cadre général en termes d'objectifs prioritaires et des moyens de réaliser ces objectifs. Le secteur privé détient également un rôle distinct : stimuler les innovations et faire apparaître de nouvelles opportunités génératrices de revenus pour les populations rurales. Quant aux dirigeants locaux, leur rôle consiste à mobiliser les ressources locales qui servent de fondation à la mise en place d'institutions financières et à assurer leur fonctionnement efficace et judicieux. Les bailleurs de fonds peuvent améliorer la diffusion des informations auprès des décideurs politiques, stimuler des mécanismes novateurs pour résoudre les questions de coût et de risque et contribuer au financement des infrastructures financières.

Geetha Nagarajan, conseil-expert indépendante spécialisée dans la gestion de crise et la microfinance en milieu rural, enseigne à l'American University. Richard Roberts, qui fut Directeur de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, est l'auteur de nombreux articles sur les questions associées au développement en milieu rural. Le lecteur désirant des informations plus complètes sur cette question ou explorer d'autres thèmes nouveaux en microfinance peut consulter le site www.microfinancegateway.org.



PRÉSENTATION DE PORTFOLIO

Portfolio, une publication du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres, nous propose un regard sur les dernières tendances de la microfinance. Hébergé par la Banque mondiale, le CGAP est un centre de documentation mondial offrant normes, outils opérationnels, formation et prestations d'expertise-conseil pour la microfinance. Ses 33 membres — qui comprennent des bailleurs de fonds bilatéraux, multilatéraux et privés — se sont donnés pour mission de mettre en place des systèmes financiers plus inclusifs pour les pauvres.

Le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres
c/o the World Bank
1818 H Street, NW, MSN P3-300
Washington DC 20433 – États-Unis
Téléphone : 1 202 473 9594
Télécopie : 1 202 522 3744
Courriel : portfolio@cgap.org
www.cgap.org